



DEMANDE D'ENGAGEMENT EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS LAMOTTE BEUVRON - 17 JUIN 2023

Pour les engagements papier, merci de les adresser à SCCEXPO - 155 av Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cédex

Photocopies acceptées.

Clôture des engagements : 06 juin 2023 (date de réception) - tarif réduit jusqu'au 16 mai 2023 (cachet de la Poste faisant foi)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____ Cadre réservé à SCCEXPO
(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : _____ Taille : _____ Couleurs : _____ Nature du poil : _____
 Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers
 Teckels, Braques Français
 Cockers, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais
 Teckels, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Segugios
 Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais.

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Classe : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Ne concourant pas Meute

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION			
le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 16/05	après le 16/05	Sommes adressées
1 ^{er} chien (sauf baby, puppy, et vétéran)	39 €	46 €	
2 ^e chien/3 ^e chien (sauf baby, puppy, et vétéran)	33 €	39 €	
4 ^e ou suivants (sauf baby, puppy, et vétéran)	29 €	35 €	
Baby, Puppy, Vétéran	27 €	33 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	22 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	62 €		
Chien supplémentaire dans la meute	gratuit		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
Total des engagements			

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
 J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
 En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
 Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
 En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à respecter les comportements de distanciation obligatoires et les horaires de présence indiqués par les organisateurs.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

Chien à confirmer :

Les confirmations seront assurées pour toutes les races jugées des groupes 3, 4, 5, 6, 7 et 8

OUI NON

Ci-joint règlement des engagements ci-dessus désignés par

Chèque CCP
Libellé à l'ordre de l'ACTCVL

Carte accompagnateur : il est possible d'acheter des billets en ligne sur le site "gamefair.fr" rubrique "billetterie 2023"

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

Tout participant au Grand Prix accepte que la SCC et l'ACTCVL prennent des images fixes (photo) et animées (vidéo) tout au long de la manifestation et se réservent le droit de les diffuser sur supports numériques ou imprimés dans le cadre associatif cynophile.

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 6 juin 2022

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{er} ou 2^e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{er} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 31 mai 2022

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.